

Abus de confiance aggravé

Elle imitait la signature du client pour se remplir les poches

JNE

Libreville/Gabon

UNE caissière de la microfinance Finam comparaissait, cette semaine, devant le tribunal de première instance de Libreville qui tient, depuis quelques jours, des audiences correctionnelles foraines à la prison centrale. Peggy Laure Effoutame Nang était poursuivie par le Ministère public et la Finam pour abus de confiance aggravé.

Les faits remontent à 2016. Depuis cette année-là, Peggy Laure Effoutame Nang a commencé à détourner de l'argent dans le compte d'un ressortissant malien, qui ne savait ni lire, ni écrire. Son mode opératoire consistait à procéder par des retraits d'argent sur le compte du client analphabète, en imitant la signature de ce dernier jusqu'à début 2018. Le montant des prélèvements frauduleux s'élève à la somme de sept millions quatre cent cinquante mille (7 450 000) francs. La supercherie sera découverte lorsque le titulaire dudit compte se présente au guichet de la Finam pour faire un retrait de 7 millions de francs. En procédant à la vérification du dossier du client, le guichetier y constate des anomalies. En effet, il y avait une différence entre le solde mentionné dans le carnet du client et celui figurant réellement en machine. La direction de l'établissement aussitôt saisie dépose une plainte à la police judiciaire (PJ) pour en savoir davantage sur cette affaire. Les investigations des enquêteurs aboutissent à l'interpellation de Peggy Laure Effoutame Nang qui reconnaît les faits durant l'enquête préliminaire.

Présentée devant le parquet de Libreville, elle réitère ses aveux. Une information judiciaire est ouverte à son encontre, puis, elle est placée sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. **SENTENCE**• Pendant l'audience, la prévenue reste constante dans ses déclarations. Elle avoue donc sa faute, puis tente de justifier son acte qu'elle dit regretter. En effet, à la barre, Peggy Laure Effoutame Nang explique que c'est son salaire de misère (209 000 francs par mois) alors qu'elle brasse journalièrement des millions de



Photo : L.R.A./L'Union

Le tribunal a condamné dame Effoutame Nang à 6 mois et 22 jours de prison.

francs, qui l'a amenée à commettre un impair au préjudice de son employeur. Elle s'est appropriée l'argent d'autrui pour s'occuper des soins de son fils, gravement malade, parce qu'elle ne disposait d'aucun autre moyen pour faire face à cette importante dépense, explique son avocat qui plaide l'acquittement de sa cliente, arguant que c'est l'état de nécessité qui l'a contrainte à commettre un délit.

Au cas où Peggy Laure Effoutame Nang serait condamnée, son conseil a plaidé de larges circonstances atténuantes, parce que cette dernière est mère de famille nombreuse et, en plus, précise-t-il, «ma cliente a déjà remboursé sa dette à hauteur de 5 millions de francs et elle compte continuer à apurer sa dette. Depuis le 28 février 2018 qu'elle est en prison, ses 6 enfants sont privés de son affection. C'est une délinquante primaire qui regrette son geste», a conclu l'avocat.

Le Ministère public et la Finam ont, eux, demandé «une sanction exemplaire» pour que la prévenue comprenne que «l'argent d'autrui n'est pas le sien». Après délibération, la mise en cause, qui est sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville depuis le 28 février dernier, a été déclarée coupable d'abus de confiance aggravé. Délit puni par l'Article 307 du Code pénal. En répression, le tribunal l'a condamnée à 6 mois et 22 jours de prison et à une amende de 24 000 francs. La prisonnière devra, en outre, apurer complètement sa dette s'élevant à deux millions quatre cent cinquante mille francs, et verser à son ancien employeur quatre millions de francs à titre de dommages et intérêts.

SOLDDES

LES VENTES QUI NE SE PRIVENT PAS

JUSQU'À -70%

DU 22 JUIN AU 04 AOÛT 2018

Citysport, adidas, BOSS, celio*, Citysport, ALDO, lam, GUESS, DIESEL

ADRESSES :

POG: situé Galerie marchande de SCORE
Tel: 05.60.91.01

LBV: Situé Galerie marchande de MBOLO
Tel: 01.72.61.19/13